

Dossier de sélection pour la formation AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (DEAP)

Sélection départementale 93

Les dossiers de candidature sont téléchargeables après pré-inscription

- **Conditions d'inscription :**
 - Avoir au moins 17 ans à la date d'entrée en formation
 - Ou moins de 25 ans révolus le jour de la rentrée
 - Cursus partiel : Être inscrit à la session de Juin 2024 du baccalauréat professionnel ASSP
 - Ou être titulaire de celui-ci
- **Calendrier**
 - Ouverture des inscriptions en ligne avec dossier téléchargeable sur le site du centre de sélection indiqué ci-dessus : **Le Lundi 23 Mars 2026**
 - Date limite d'envoi des dossiers : **Le Mercredi 10 Juin 2026 minuit**
 - Entretiens à prévoir entre **Le lundi 4 mai au vendredi 19 Juin 2026**
 - Communication des résultats : **Le Mercredi 24 juin 2026 à 14h**
 - Validation de l'inscription, à compter de la date de communication des résultats, le candidat doit valider son inscription dans les 7 jours :
Au plus tard le mardi 7 Juillet 2026
 - Rentrée scolaire : Information sur le site ultérieurement
- **Modalités d'inscription :**
 - Les candidats complètent le formulaire de pré-inscription à la sélection de la formation DEAP :
<https://forms.gle/zkbXHruBSBhekZsE8>
 - A l'issue de celui-ci, un dossier de candidature est téléchargeable.

Les sélections se feront en 2 temps :

- Une sélection sur la base du dossier
ET
- Une autre sur la base d'un entretien